

# Objet : Demande de subvention pour les produits menstruels durables

Dimanche le 21 janvier 2024

Bonjour Madame Caroline Champoux,

Je me présente, Jessica Bouchard citoyenne de Val-des-Lacs et je me permets de vous contacter aujourd'hui pour amener votre attention sur un sujet d'actualité qui découle d'un besoin vital pour près de la moitié de la population, soit les produits menstruels réutilisables.

De plus en plus de personnes se tournent vers des alternatives écologiques pour vivre leurs menstruations pour des raisons environnementales, de santé, de confort et d'économie.

Même si, à long terme, les alternatives réutilisables représentent une économie pour la consommatrice, leur coût de départ est plus élevé et peut parfois être un frein à l'achat. La mise en place d'un programme de subvention a été une solution gagnante, autant pour les citoyennes que pour la ville afin d'encourager l'utilisation de produits menstruels réutilisables.

À l'heure actuelle, il y a plus de 100 villes et municipalités qui ont emboîté le pas (Mont-Tremblant, Prévost, Saint-Jérôme...) et offrent de rembourser une partie du coût des produits menstruels durables aux citoyennes.

Constatant que notre ville n'a pas encore mis en place ce programme de subvention, nous avons rassemblé ici les informations pertinentes pour que vous puissiez considérer et évaluer la mise en place dans un futur proche.

## **Les avantages du programme de subvention pour les produits menstruels réutilisables :**

- Démocratiser l'accès aux produits menstruels réutilisables (promouvoir la protection de l'environnement et la santé auprès de la population);
- Réduire les déchets polluants à la source (moins de gestion de déchets);
- Réduire les frais d'enfouissement des déchets (représente une économie pour la municipalité);
- Lutter contre la précarité menstruelle.

Au Canada, il y aurait 771 millions de produits menstruels utilisés annuellement, ce qui représente 3 kg de produits jetables par personne menstruée par an. La mise en place d'une subvention pour les produits menstruels durables favoriserait les changements d'habitudes chez les citoyennes, ce qui réduirait le poids des déchets domestiques à la source.

Au-delà de l'impact environnemental, on ne peut passer sous silence l'enjeu de la précarité menstruelle qui est bien réel. Le manque d'accès aux produits menstruels est étroitement lié à la pauvreté, et touche de façon disproportionnée les étudiantes, les mères célibataires, les personnes autochtones, les communautés racialisées, les personnes immigrantes, les personnes en situation d'itinérance, les personnes vivant avec un handicap, les personnes de diverses identités de genre et les personnes vivant en région éloignée.

Selon une étude de 2023 de Plan International Canada, 25% des personnes menstruées au Canada ont été obligées de choisir entre l'achat de produits menstruels et d'autres produits essentiels au cours de la dernière année.

On estime qu'une personne menstruée débourse en moyenne 70\$ par an pour des produits jetables. Si les produits durables ont une durée de vie moyenne de 5 ans et que le coût d'acquisition varie entre 35\$ et 430\$, les coûts moyens annuels sont de 39\$, soit près de 2x moins élevés.

### **Exemple concret d'un programme de subvention déjà en place :**

À titre d'exemple, la ville de Boisbriand a été la première à mettre en place un tel programme en continu. La ville aurait eu 50 demandes en 2019 (croissance de 85% en comparatif avec l'année précédente) et aurait alloué un montant total de 2320 \$ aux requérant·e·s. Le budget qui aurait servi à payer le site d'enfouissement pour le poids des déchets est redirigé dans les poches des consommateur·rices de produits durables. La ville de Boisbriand confirme que son programme de subvention, instauré en 2017, est devenu aussi populaire que celui des couches lavables pour bébé.

Composantes de la subvention :

- Un remboursement allant jusqu'à 125 \$ par personne.
- À hauteur de 50% des coûts d'achat, incluant la possibilité d'un remboursement couvrant l'ensemble des coûts jusqu'à l'atteinte du montant maximal défini pour les personnes à faible revenu.
- Renouvelable aux 5 ans.
- Produits visés : coupes menstruelles, sous-vêtements menstruels ou serviettes hygiéniques lavables, achat de tissus pour la confection de serviettes hygiéniques.

**Pour voir la liste des villes qui ont mis en place cette subvention à travers le Québec :**

<https://www.mmelovary.com/fr/subventions-pour-produits-d-hygiene-feminine-quebec/>

**Pour de plus amples renseignements :**

Mme L'Ovary a déposé un mémoire à l'agglomération de Montréal en début de 2020 dans le cadre projet de Plan directeur de la gestion des matières résiduelles 2020-2025.

[Mémoire\\_MmeL'Ovary\\_PDGMR 2020-2025 - Google Docs.pdf](#)

Considérant que l'accès aux produits menstruels est une question de dignité, d'égalité des genres et de santé sexuelle et reproductive, je vous remercie pour l'attention que vous accorderez à cette demande.

Dans l'attente d'un retour de votre part, je vous souhaite une belle journée.

Sincèrement, Jessica Bouchard